

la vie LANDRÉENNE

Septembre 2023 • N°598

06 Bibliothèque

09 Élection du CME

11 La rentrée du vignoble à vélo

La Guinguette de
CARA'BELLA

LA DERNIÈRE GUINGUETTE DE CARA'BELLA

DE L'ANNÉE SE TIENDRA LE SAMEDI 2 SEPTEMBRE

SUR LE PRÉ DE LA CURE



PRINCIPAUX POINTS ABORDÉS AU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2023

PRÉSENTS :

Richard ANTIER, Sabrina BONNEAU, Pierre, Yves CHARPENTIER, Céline CORBET, Gildas COUE, Mickaël GIBOUIN, Yolande GUERIN, Nathalie LE GALL, Philippe LE LOUARN, Stéphane MABIT, Jacques MONCORGER, Sylvie RATEAU, Christophe RICHARD, Jacques ROUZINEAU, Myriam TEIGNE, Patricia TERRIEN, Vincent VIAUD.

EXCUSÉS :

- Damien FLEURANCE qui a donné pouvoir à Christophe RICHARD
- Nathalie GOHAUD qui a donné pouvoir à Richard ANTIER
- Philippe BUREAU qui a donné pouvoir à Jacques MONCORGER
- Stéphanie SAUVETRE qui a donné pouvoir à Myriam TEIGNE
- Saïd EL MAMOUNI qui a donné pouvoir à Jacques ROUZINEAU
- Christophe ROBINEAU qui a donné pouvoir à Yolande GUERIN

Est nommé secrétaire : Yolande GUERIN **Assistait en outre :** Nelly BIRAUD, DGS

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 MAI 2023

Le procès-verbal du 11 mai 2023 est approuvé à l'unanimité.

ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ MULTI-SITES PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2022

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les cessions et acquisitions réalisées pendant la durée de l'exercice telles que détaillées dans le CRACL, et approuve le bilan prévisionnel hors taxes de l'opération d'aménagement arrêté au 31 décembre 2022 à 7727333 € HT.

MOTION DE SOUTIEN À YANNICK MOREZ, MAIRE DE SAINT-BRÉVIN, ET POUR DIRE STOP AUX VIOLENCES FAITES AUX ÉLUS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité. Adopte la motion de soutien à Yannick MOREZ, Maire de Saint-Brévin, et pour dire stop aux violences faites aux élus.

CCSL - CONVENTION DE PARTENARIAT ET DE FINANCEMENT - PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL : RÉALISATION D'UN DOCUMENTAIRE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve la convention de partenariat et de financement - Patrimoine Culturel Immatériel : réalisation d'un documentaire, autorise M. le Maire à signer la convention avec la CCSL.

CCSL - CONVENTION DE PARTENARIAT ET DE FINANCEMENT - ACTIONS CULTURELLES POUR LES AÎNÉS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve la convention de partenariat et de financement pour les actions culturelles en faveur des aînés, autorise M. le Maire à signer la convention avec la CCSL.

CCSL - ADHÉSION AU SERVICE COMMUN « URBANISME »

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, approuve la convention entre la CCSL et la commune pour le service commun « urbanisme » à compter du 1^{er} janvier 2023 pour un an, reconductible deux fois, autorise M. le Maire à signer la convention.

CŒUR DE BOURG INSTAURATION D'UN PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'instituer un

périmètre d'étude délimitant les terrains concernés par la réalisation de l'étude pré-opérationnelle, conformément aux dispositions de l'article L. 424-1 du Code de l'Urbanisme, décide que la procédure de sursis à statuer pourra être appliquée à toute demande d'autorisation de travaux, construction ou installation à l'intérieur dudit périmètre. Autorise M. le Maire à prendre toutes les dispositions et à accomplir toutes les formalités pour l'exécution de la présente délibération.

EXTENSION DE LA BIBLIOTHÈQUE « COMME UN ROMAN » - ACQUISITION FONCIÈRE

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer l'acte d'acquisition des parcelles BI 378p et BI 372p, d'une surface totale d'environ 634 m², décide de céder à M^{me} Anne CORLAY une emprise d'environ 19 m² sur la parcelle BI 378p et de réaliser un brise-vue en contrepartie de l'abandon de la servitude attachée aux parcelles BI 372 et BI 378, autorise M. le Maire à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

BULLETIN MUNICIPAL « LA VIE LANDRÉENNE » ADOPTION DU RÈGLEMENT

Après délibération et à la majorité, le Conseil Municipal adopte le règlement de publication du Bulletin municipal « La Vie Landréenne », charge M. le Maire de sa mise en œuvre.

PERSONNEL COMMUNAL - MODIFICATION TABLEAU DES EFFECTIFS - CRÉATION EMPLOI PERMANENT

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, crée un poste d'Adjoint Technique Territorial à 13 heures hebdomadaires, à défaut de recrutement statutaire, l'emploi pourra être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée suivant l'article L332-8 5° du Code Général de la Fonction Publique, précise que les crédits sont inscrits au BP 2023.

PERSONNEL COMMUNAL - CRÉATION D'EMPLOI POUR ACCROISSEMENT D'ACTIVITÉ ET SAISONNIER - PÔLE ENFANCE ET L'ANTRE POTES

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide, sur le fondement de l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984, de la création de 4 postes à temps complet pour accroissement saisonnier pour les périodes citées ci-dessus selon le grade d'adjoint d'animation territorial à temps complet,

de les rémunérer selon le 1^{er} échelon, étant titulaire du BAFA, du CAP Petite Enfance ou en cours de formation, de la création de 3 postes d'adjoint territorial d'animation pour accroissement d'activité, à temps non-complet (32 heures hebdomadaires maximum), à compter du 1^{er} septembre 2023 et pour une durée de 12 mois, de les rémunérer selon le 1^{er} échelon IB 367 (IM 340) et qu'ils soient titulaires du BAFA, du CAP Petite enfance ou en cours de formation, précise que les crédits nécessaires sont prévus au budget général de la Commune, exercice 2023, chapitre 012 « charges de personnel et frais assimilés ».

CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT CAF

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les termes de la convention d'objectifs et de financement avec la CAF pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2023 pour les prestations : Accueils de loisirs sans hébergement périscolaires, bonification « Plan Mercredi », bonus territoire CTG, autorise M. le Maire à signer la convention.

COMPLEXE « LES NOUÈLLES », RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE, APPROBATION DU PROGRAMME, LANCÉMENT DE LA CONSULTATION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE - DEMANDES DE SUBVENTION

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide le principe de réalisation de cette opération, approuve le programme de mise en conformité, autorise M. le maire à lancer la consultation de maîtrise d'œuvre selon la procédure adaptée Art R 2124-1 du code de la commande publique et à signer le marché à intervenir. Approuve le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus, autorise M. le maire à solliciter l'ensemble des financements et notamment l'Etat, au titre de la DETR, de la DSIL, du Fond Vert et la Région au titre du Fonds d'Investissement Communal, autorise M. le maire à prendre toutes les dispositions nécessaires pour exécuter la présente délibération. Précise que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2023.

DÉNOMINATION DE VOIE LIEU-DIT « LE GRAND CHÈNE »

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, dénomme la voie en rouge sur le plan : Impasse du Grand Chêne, dénomme la voie en jaune sur le plan : Impasse du Quercus, confirme le classement de la parcelle BH 107 (correspondant aux voies précitées)

dans le domaine public conformément à la délibération DCM0315122022 du 15/12/2022, demande la mise à jour du tableau de classement des Voies Communales avec une attribution pour l'impasse du Grand Chêne de 148,71 ml et pour l'impasse du Quercus de 187 ml., autorise M. le Maire à procéder aux formalités nécessaires et signer tous actes et pièces s'y rapportant.



CESSION ET ACQUISITION PARCELLES PARKING COMPLEXE LES NOUËLLES BI 749 ET BI 21-22

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de céder à M. et M^{me} Jean-Claude COUILLAUD une emprise de 35 m² à détacher de la parcelle BI 749 à l'euro symbolique, accepte l'acquisition à l'euro symbolique auprès de M. et M^{me} Jean-Claude COUILLAUD : d'une emprise de 39 m² à détacher de la parcelle BI 21 et d'une emprise de 1 m² à détacher de la parcelle BI 23, prend en charge les frais de notaire et d'acte.

DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE DE L'ÉLU LOCAL

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne en qualité de référent(s) déontologue(s) les membres de la liste constituée par l'AMF 44, dans sa composition actuelle, et dans sa

composition future en cas d'évolution de la liste, décide que la (ou les) personne(s) susmentionnée(s) exerceront leurs fonctions pour la durée du mandat municipal, fixe les modalités de saisine du ou des référents déontologues (ou des membres du collège) ainsi que les conditions d'examen des demandes comme tel : la commune saisit par tous moyens l'AMF 44 qui se charge d'affecter un des membres de la liste à l'affaire à traiter, l'AMF 44 met en relation le référent désigné avec la commune, si besoin, sur demande du référent désigné ou de la commune, et en fonction de sa complexité, l'affaire pourra être traitée collégialement avec 2 à 4 autres membres de la liste. Le collège ainsi constitué décide en son sein de ses modalités de fonctionnement.

La commune rémunère directement le référent ou le collège de référents, et décide des moyens matériels mis à disposition, décide que les avis du ou des référents déontologues (ou des membres du collège) seront rendus par écrit dans un délai de 1 à 4 mois, en fonction de la complexité de l'affaire, décide que les moyens matériels mis à disposition du ou des référents déontologues seront notamment les suivants : appui administratif pour la transmission de données utiles à l'affaire, mise à disposition d'une salle pour organiser des entretiens, fixe les modalités de rémunération du ou des référents déontologues comme présentés ci-dessus, décide que le ou les référents déontologues (ou les membres du collège) bénéficient du remboursement de leurs frais de transport et d'hébergement dans les conditions applicables aux personnels de la fonction publique territoriale, décide que cette délibération ainsi que les informations permettant de consulter le ou les référents déontologues (ou le collège) sont portées par tout moyen à la connaissance des élus locaux intéressés.

DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS MUNICIPALES

SONT PROCLAMES élus au sein de la Commission Culture - affaires sociales - aînés :

- Nathalie LE GALL
- Sylvie RATEAU
- Yolande GUERIN
- Patricia TERRIEN
- Vincent VIAUD
- Céline CORBET
- Philippe LE LOUARN

SONT PROCLAMES élus au sein de la Commission vie associative - sports :

- Damien FLEURANCE
- Philippe BUREAU
- Myriam TEIGNE
- Richard ANTIER
- Mickaël GIBOUIN
- Christophe ROBINEAU
- Stéphanie SAUVETRE
- Saïd EL MAMOUNI
- Philippe LE LOUARN

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE SUR DÉLÉGATION DU CONSEIL

Décision DC2023-9 : Tarifs Antre Potes Stage « Arts Vivants » 2023

Décision DC2023-10 : Tarifs Centre de Loisirs séjour été 2023

Décision DC2023-11 : Tarifs Antre Potes séjours été 2023

Décision DC2023-12 : Assistance à la passation de marchés d'assurance

Décision DC2023-13 : Tarif location nappes Salle des Nouëlles

Décision DC2023-14 : Tarifs 2023-2024 Pôle Enfance

Décision DC2023-15 : Tarifs Antre Potes vacances été 2023

DEPART DE KAREN FRANCO



C'est en présence de trois Maires qu'a eu lieu le pot de départ de Karen, en juillet.

En effet Karen est arrivée en 2013, sous le mandat de Joseph AUDOUIN, a continué avec Pierre BERTIN et Christophe RICHARD.

Étaient présents également des agents, des membres d'association et des élus. Dix années qui lui ont permis d'être aux contacts des landréens au poste d'accueil, d'aborder les thématiques de l'état civil, des élections, de la gestion du cimetière, de la gestion des salles, et enfin le bulletin municipal, le site internet.

**NOUS LUI SOUHAITONS BON COURAGE
VERS SES NOUVEAUX OBJECTIFS.**



DÉRATISATION

**Permanence mardi 12 septembre,
de 9 h à 12 h à l'Hôtel de Ville.**

Les personnes qui souhaitent
recevoir le bulletin municipal par mail uniquement
sont invitées à contacter la mairie
pour se faire connaître.

POUR LA VIE LANDRÉENNE D'OCTOBRE 2023

**TRANSMETTEZ VOS ARTICLES
AVANT LE LUNDI 11 SEPTEMBRE**

Par mail : communication@le-landreau.fr

Protection des données personnelles : Conformément à la loi « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données qui vous concernent (Loi du 6 janvier 1978 Informatique et liberté). Pour l'exercer, vous pouvez contacter l'Hôtel de Ville du LANDREAU.

NAISSANCES

Suzie HALBERT

Née le 5 juin - 103, La Blissière

Mahé RAINGEARD

Né le 15 juin - 10, La Houisière

Maïlys CUSSONNEAU

Née le 22 juin - 7, La Chardonnière

Charlÿ EMERIAU BEUGNON

Né le 24 juin - 8, rue Le Moulin de Beauchêne

Milo GASNIER

Né le 6 juillet - 2, rue des Alouettes

Thao SÉCHER

Né le 10 juillet - 13, La Gauterie

Even DOUSSET

Né le 19 juillet - 4, Le Grand Chêne

Pablo MOREAU

Né le 3 août - 28, place des Vanneaux Huppés

Ava TENNEGUIN

Née le 8 août - 4, La Bretonnière

MARIAGES

Dominique CHEVALIER et Yannick RETIÈRE

Le 14 juillet - Les Pièces de Fromenteau

Amélie ROUX et Mickaël BARDON

Le 15 juillet - 9 rue des Moulins

Menage Isia MASSANGA ZENGO et Gérald GOULARD

Le 29 juillet - Côte d'Ivoire

DÉCÈS

Suzanne GAUDIN

14/08/1944 - 06/06/2023 - 2, Le Landais

Mickaël GUERY

21/10/1972 - 03/07/2023 - 14, La Rinière

Michel DOUXAMI

02/10/1940 - 27/07/2023 - La Burlasserie

Joël MÉGRIER

08/01/1960 - 28/07/2023 - 9, rue des Écoles

TARIFS RÉGLEMENTÉS GAZ

Suite à la **suppression des tarifs réglementés de gaz au 1^{er} juillet 2023**, les citoyens sont en plein questionnement sur le choix de leur futur fournisseur de gaz, et se retournent potentiellement vers la mairie ou le CCAS pour les aiguiller.

Cette problématique concerne plus de deux millions de Français qui avaient encore ces contrats régulés par les pouvoirs publics, qui ont constitué jusqu'alors le véritable et le plus sûr bouclier face à la hausse des prix du gaz. Sont concernés également de nombreux consommateurs qui disposaient de contrats non réglementés, mais dont les prix étaient indexés sur le tarif réglementé.

Dans le paysage complexe des coûts de l'énergie aujourd'hui, nous portons à votre connaissance l'existence d'un guide didactique, à destination des particuliers « *Comment choisir une offre de fourniture de gaz naturel ?* » pour les **aider à faire les bons choix dans un marché à présent totalement dérégulé.**

Nous vous suggérons d'en **informer les habitants de votre commune** par voie de bulletin municipal ou de tout autre moyen que vous jugerez utile.

Ce guide et d'autres ressources sont disponibles sur une nouvelle page de notre site internet, intitulée « *Conseils aux consommateurs pour choisir leurs contrats d'électricité et de gaz* ».

Pour toute question :

Claire Desforges - Responsable Concessions, planification et innovation réseaux
06 58 35 79 46 - claire.desforges@te44.fr



Le
Landreau

REPORTER

LES ELU(E)S VIENNENT A VOTRE RENCONTRE

Samedi 23 Septembre 2023 à 10h30
Zone Industrielle
du Haut Bois (Zone 4)

ECHANGES

IDEES

PROJETS

Instants privilégiés entre vous et les élu(e)s

Posez dès à présent vos questions
mairie@le-landreau.fr

Un verre de l'amitié
sera servi à l'issue de
cette matinée

Prochaine rencontre (zone 5)
Samedi 21 Octobre 2023 à 10h30
A l'Antre Potes

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

URBANISME**> DÉPÔT DE DEMANDES
DE DÉCLARATIONS PRÉALABLES**

Jean CASSIN - 33, rue du Moulin de Beauchêne
Pose de panneaux photovoltaïques

Anne GUERIN - 14, rue Fanny Pécot
Construction d'une clôture

Jeannine LEPELTIER - La Goulbaudière
Division en vue de construire

Marie-Noëlle PINEAU - 8, Bis rue des Sports
Pose d'une clôture

Joseph VINCENT - 31, rue de Bellevue
Division en vue de construire

Gérard VULLIERME - Le Landais
Division en vue de construire

Joëlle KERVAGORET - rue du Paradis
Division en vue de construire

Chloé Bachelier - 1, rue du Calvaire
Demande de raccordement en eau

Laurence BRIAND - 15, La Bazillière
Pose d'une clôture

Sandrine CASSARD - 6, route de la Cale
Installation d'un abri de jardin et d'un carport

Patrice COUILLAUD - 3, ZA de la Bossardière II
Création d'un abri et d'un appentis

Elisabeth SAUMON - 5, La Boitaudière
Pose d'une clôture

Alexandre SAUMON - La Boitaudière
Pose d'une clôture

**> DÉPÔT DE DEMANDES
DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

Guillaume LEFRANC - 4, rue des anciens ateliers
Construction d'une maison d'habitation

SCI MZ - Beauchêne - Transformation
d'un bâtiment agricole en deux logements

Julien DOUSSET - 4, Le Grand Chêne
Construction d'un garage

Thierry RAINGEARD - 10, La Houisière
Agrandissement d'une habitation

Antoine CARON - 24, rue de la Loire
construction d'une maison d'habitation

Ces déclarations préalables et permis de construire ont fait l'objet d'un dépôt au service Urbanisme en vue de leur instruction et de la prise de décision par Monsieur le Maire.

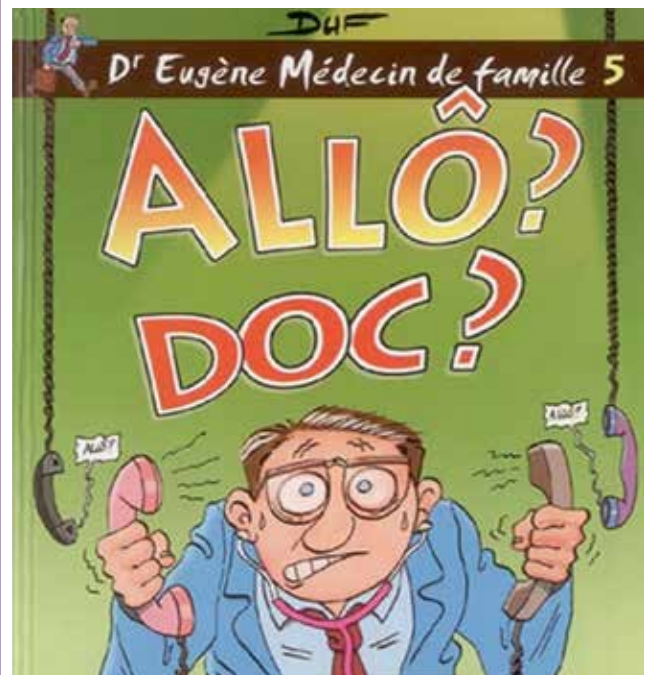
RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE**À 16 ANS POUR LA JOURNÉE****DEFENSE ET CITOYENNETÉ**

Les jeunes (filles et garçons) qui ont eu 16 ans en septembre sont invités à se faire recenser au secrétariat de l'Hôtel de Ville (avec carte d'identité et livret de famille) **avant le 30 septembre.**

URBANISME

La déclaration d'ouverture de chantier (DOC) intervient après l'obtention de l'autorisation d'urbanisme que vous avez préalablement déposée (permis de construire ou d'aménager). Cette déclaration signale le commencement des travaux mais permet également d'assurer votre projet pour l'assurance dommage-ouvrage, garantie décennale des constructeurs et tout désordre qui pourrait affecter les abords de votre projet. L'imprimé Cerfa 13707*03, dûment rempli et signé, est à déposer en Mairie. Si le dossier initial a été télétransmis en dématérialisé, la DOC peut être également sur le site de la Communauté de Communes Sèvre Loire. Si vous omettez de déclarer l'ouverture de votre chantier, vous vous exposez au paiement d'une amende de plusieurs milliers d'euros jusqu'à la démolition de l'édifice.

DAACT : La déclaration d'attestation d'achèvement et de conformité des travaux. Elle concerne les chantiers qui ont eu préalablement besoin d'une autorisation d'urbanisme et dont les travaux sont terminés. Vous disposez de 30 jours à compter de la date de réception de chantier pour faire cette transmission au service urbanisme de la Communauté de Communes Sèvre et Loire - Cerfa 13408*09. Avec cette déclaration vous attestez que les travaux réalisés sont conformes à ce que vous avez préalablement déposé dans votre autorisation du droit du sol. Dans le délai des règles d'urbanisme (3 à 5 mois selon les cas), la conformité peut être dépêchée sur les lieux du projet pour vérifier les travaux et la permission obtenue. Les contrevenants peuvent être frappés d'amendes d'infractions assez lourdes, pouvant atteindre la barre des 300 000 €. L'absence de déclaration de l'achèvement, vous prive des indemnités de l'assurance en cas de dommages sur votre bien dans la période de garantie décennale et engage votre responsabilité civile sur un délai de 5 ans.

PENSEZ-Y !

RÉOUVERTURE



La bibliothèque a rouvert ses portes dans l'ancien pôle médical situé au rez-de-chaussée, 1 rue du Caducée. Afin de ne pas gêner les habitants de l'immeuble ainsi que le fonctionnement du cabinet de kinésithérapie, merci de bien vouloir stationner vos véhicules sur les parkings des Nouëlles ou le long de la rue des Moulins.

ON EN PARLE

> SPECTACLE

Pour fêter la rentrée, la municipalité du Landreau vous propose de venir assister au spectacle « Que le grand cirque te croque », par la compagnie du **Théâtre de l'Equinoxe** et interprété par le circassien Philippe CHAIGNEAU.



Dans un véritable grenier magique, de vieux objets rafistolés reprennent vie, animés par une inventivité débordante et un orgue à pied. Le spectateur découvre l'univers du cirque sous une forme sensible et poétique. Inspiré par le Cirque de Calder et les mécanismes de Tinguely, les codes du cirque traditionnel sont revisités, loin des strass et des paillettes. Assis en bord de piste, les enfants s'émerveillent des prouesses de la voltigeuse, s'étonnent de l'arrivée du singe mystérieux et tremblent de peur de voir l'ours Doudou se transformer en homme canon...

Quant aux adultes, ils sont invités à replonger dans leurs souvenirs et faire ressurgir l'enfant qui est en eux...

Mercredi 6 septembre à 15h30 au Pré de la Cure (derrière l'Hôtel de Ville).

Durée : 40 minutes – Gratuit – Tout public

> RENTREZ !

La rentrée littéraire ? Les rentrées littéraires, d'automne puis d'hiver. Chaque année, des centaines de romans paraissent en quelques semaines, dont quelques-uns seulement attireront les regards... Cet automne, ce sont quelque 466 romans (321 français et 145 étrangers) qui nous sont proposés par les maisons d'édition. Comment choisir ? Lesquels acheter pour la bibliothèque ?

Nous avons donc demandé de l'aide à Guénaël BOU-TOUILLET. Il est parti à la découverte de titres variés (illustrés ou inconnus, français et internationaux...) de la rentrée, sélectionnés en amont, avec cette contrainte : 50 romans pour 50 éditeurs. À l'issue de sa présentation, vous aurez la lourde responsabilité de nous donner les titres des 10 ouvrages que vous avez envie de voir arriver à la bibliothèque et nous achèterons les 15 qui remporteront le plus de voix.

Vendredi 29 septembre à 19h

Public : adultes – Durée : 2h – Gratuit – Réservation conseillée



> ATELIERS D'ÉCRITURE

Cette année, Gwénaél Gautier, vous propose un nouveau thème pour ces ateliers d'écriture : le voyage, les voyages au sens larges. Qu'est-ce que partir, qu'emportons-nous dans notre valise, que rapportons-nous dans le cas du retour. On s'intéressera donc au-delà du voyage à l'objet symbolique qu'est cette valise et à comment elle nous transporte.

Pour participer à ces ateliers, pas besoin d'avoir écrit un roman ! Ils sont accessibles à tous, même aux débutants. Chaque inscrit s'engage à suivre le cycle de 4 ateliers.

Vous pouvez noter dès maintenant les dates des ateliers :

Vendredis 6 et 20 octobre, 17 novembre et 15 décembre de 18h30 à 20h30

Public : adultes / Gratuit / Sur inscription au cycle des 4 ateliers.



> À VOS GRAINES !

La grainothèque reprend du service ! Victime de son succès, il n'y a plus une seule graine à partager...

Alors, si vous avez des graines de fleurs et de légumes bio, pourquoi ne pas en déposer quelques-unes dans la grainothèque : elles profiteront à tous et qui sait, peut-être y trouverez-vous aussi des trésors ?

Et comme ce n'est pas un secret, parlez-en à vos amis jardiniers !



La boîte des retours est désormais fermée. Afin de nous rendre vos livres et DVD, rendez-vous à la bibliothèque pendant les horaires d'ouverture.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Mercredi : 10h00-12h30

15h00-18h30

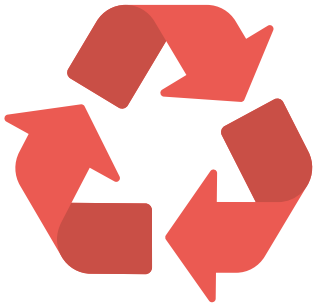
Vendredi : 16h00-18h30

Samedi : 10h00-12h30

Dimanche : 10h30-11h30



ÉCOLE LA SARMENTILLE-APEEP



La Sarmentille et l'APEEP reprennent le recyclage ! Venez nous retrouver lors de notre première permanence recyclage de l'année scolaire, dans le local se situant au **sous-sol de la bibliothèque**, pour déposer vos papiers, gourdes de compotes et autres déchets recyclables.

RENDEZ-VOUS le vendredi 22 septembre 2023 entre 16 h 15 et 18 h 30 et le samedi 23 septembre 2023 entre 10 h et 12 h 30

Voici ce que nous acceptons : les capsules Tassimo, tous les papiers, les gourdes de compotes, les instruments d'écriture, dentifrices et toutes les sortes de brosses à dents, collants/bas/mi-bas et socquettes en fibre synthétique.



Par ailleurs, la benne passera dans les jours suivants afin de récupérer tout le papier récolté durant l'année scolaire précédente. Toute aide sera la bienvenue pour nous aider à la remplir !

Attention ! Le local nous permettant de mener notre action recyclage ne sera plus disponible après septembre, le temps des travaux à la bibliothèque. À ce jour, nous n'avons toujours pas d'autre espace de stockage. Cette situation ne nous permet pas de garantir la poursuite de notre action. Si jamais certains landréens/landréennes avaient une solution temporaire, n'hésitez pas à vous manifester auprès de l'APEEP, nous vous en serions très reconnaissants !

Par ailleurs, l'APEEP organise son assemblée générale. Cet événement sera aussi l'occasion pour nous, membres de l'association de parents d'élèves, de souhaiter la bienvenue aux nouveaux venus. C'est donc avec plaisir que nous vous accueillerons **le mardi 26 septembre 2023, à partir de 20 h 30**.

Le lieu sera précisé au début de l'année scolaire.

*L'APEEP vous souhaite une bonne rentrée !
École La Sarmentille*



ÉCOLE SAINTE MARIE

LA TEAM APEL

Bonjour à toutes et à tous,
Nous espérons que vous avez tous
passé un bel été.

La Team APEL est de retour pour
cette nouvelle année.

Nous vous souhaitons une belle
rentrée !

Très prochainement vous connaîtrez
les différentes dates de nos événe-
ments pour l'école et vos enfants.

Notre association permet de récolter
les fonds nécessaires pour les diffé-
rents projets pédagogiques de l'école.
Pour faire toujours plus et toujours
mieux nous avons besoin de vous.

L'APEL est ouvert à chacun d'entre
vous. Nous serions ravis de vous
accueillir et de vous intégrer à notre
équipe dynamique.

NOTRE DEVISE : PRENDRE DU PLAISIR !

Rejoignez-nous ! On vous attend.

À très vite !

LA TEAM APEL
Sandra MOUILLESSE
Secrétaire APEL
École Sainte-Marie



ACCUEIL ENFANTS LANDRÉENS

PARTENARIAT LOROUX-BOTTEREAU

Afin de répondre aux besoins des familles landréennes, une convention de partenariat est conclue avec le service enfance de la Commune du Loroux-Bottereau pour la prise en charge d'un accueil occasionnel des enfants landréens âgés de 0 à 3 ans.

Cette convention offre la possibilité aux familles de bénéficier du service offert par la maison de l'Enfance du Loroux-Bottereau aux mêmes conditions tarifaires et de priorité que les familles lorousaines, avec la règle suivante :

200 heures maximum par enfant sur l'ensemble de l'année scolaire, soit une moyenne de 20 heures par mois de septembre à juin.

Maison de l'Enfance - 251, rue d'Anjou
44430 LE LOROUX BOTTEREAU
Tél. : 02 51 71 90 15
secretariat-mde@loroux-bottereau.fr

CME

Le lundi 3 juillet dernier, se tenaient les élections du nouveau C.M.E du Landreau pour l'année scolaire 2023-2024.

La salle de la Tricotaine accueillait ce rendez-vous annuel incontournable pour les enfants scolarisés au Landreau.

Comme vous le savez peut-être, 26 candidats se soumettaient au choix des urnes pour seulement 9 places...

176 électeurs ont voté (sur les 185 inscrits) pour un taux de participation s'élevant à 95 %.

Lors de la matinée, les enfants ont pu voter comme leurs parents, en passant par les isolements, puis en allant voir les assesseurs (8 CM1 des deux écoles) afin de signer la liste électorale puis glisser leur bulletin dans l'urne.

Le début d'après-midi était dédié au dépouillement, réalisé par 16 CM2 des deux écoles, accompagnés par les animateurs de la commune et de deux élus adultes.

Les résultats ont été proclamés devant les électeurs (et leurs enseignants) en présence de Nathalie Le Gall adjointe à la culture, aux affaires sociales et aux aînés, également membre de la commission enfance jeunesse.

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS :

CM1 Sarmentille - Sont élus pour 2 ans : **Romane NOURY / Lilou OLLIVIER / Jules MORIN.**

CM1 Sainte Marie - Sont élus pour 2 ans : **Marin BONNEAU / Hugo SAUVAGE.**

CE2 Sarmentille - Sont élus pour un an : **Mila BIS-SON-RONDEL / Léane POIRAUD / Eliott CORROLER;**

CE2 Sainte Marie - Est élu pour un an : **Alice MANDIN**

Pour compléter ce CME 2023-2024, il faut rajouter les CM2 élus pour 2 ans l'an passé : **Mélodie RAIN-GEARD / Manon MOREAU / Enora SARI / Jeanne OLIN / Hanaé BRICAUD.**

Pierre a ajouté au moment de l'annonce des résultats qu'il fallait féliciter **tous** les candidats, même ceux qui n'ont pas été élus. Le fait de se présenter aux élections est une démarche courageuse et permet de faire grandir en apprenant à s'exprimer devant les autres, à réfléchir pour la communauté... Toute candidature est utile !

Le début du travail du CME se fera en septembre avec le choix des thématiques des commissions.



La Guinguette de CARA'BELLA

VERSION XXL

Nous vous accueillons sur le site dès 16h30, le bar et la restauration seront fin prêts pour satisfaire vos envies de fin de vacances avec une nouveauté, la galette-saucisse à la manière de Will.

Sans oublier l'espace enfant qui a été bien apprécié lors des deux autres éditions de l'année, aussi bien par les enfants que par leurs parents.

À 17h, c'est « Bonnet Blanc » de la **compagnie MELIODORE** qui ouvrira les festivités.

« Bonnet Blanc » est un enfant de la rue, peut-être une fille, peut-être un garçon, dont nous allons suivre un morceau de vie. Ce spectacle adopte le style « cinéma muet ». Ce genre théâtral nous emmène dans un univers gestuel puissant, alliant le mime à la musique, décuplant ainsi les émotions données par les comédien(ne)s, et celles ressenties par le public.

Spectacle pour petits et grands.

À 19h, le **groupe SWEET RIVER BAND** nous accompagnera pour l'apéro.

On the road again !

De New York City à San Francisco, de Chicago à Memphis en passant par l'« Herbe bleue » des collines du Kentucky, Sweet River Band vous invite à partager un moment d'Americana Music.

Old time, blues, swing, bluegrass, ballades folks, country music, rock-and-roll...

Les expériences riches et variées des musiciens ont contribué à l'originalité de Sweet River Band.

Ensuite, c'est le **groupe LOST ROAD** qui entamera la soirée à 20h30.

LOST ROAD, c'est un quatuor (guitare, basse, batterie, chant) solide au son teinté de rock anglais et de blues rock américain emmené par une chanteuse aux racines pop et celtiques dont la voix céleste et puissante se déploie pour donner un ensemble contrasté, évoquant tour à tour aussi bien All Them Witches que Björk.

Et enfin, C'est le **groupe MELTED BLUE NUTS** qui clôturera la soirée.

MELTED BLUE NUTS est un collectif de musiciens passionnés par la musique des années 70 à aujourd'hui.

Principalement Soul, Funk et Pop, ses influences passent également par le Reggae et les musiques latines. Avec sa section rythmique groovy, ses harmonies teintées de Jazz et de Blues, et ses voix puissantes et envoûtantes, Melted Blue Nuts vous transportera dans l'âge d'or de la musique soul et funk.

Son répertoire varié comprend des hits incontournables d'artistes comme Stevie Wonder, Jamiroquai, Lenny Kravitz, les Rolling Stones et bien d'autres encore.

Préparez-vous à danser, à chanter et à vous laisser emporter par son groove irrésistible !

Voilà donc le programme de cette dernière guinguette de l'année.

Venez donc en profiter alors, après il sera trop tard. Un dernier petit air de vacances, ça ne se refuse pas.

ALORS, À BIENTÔT SUR LE PRÉ.



AMICALE LAÏQUE VIDE-GRENIER LE 10/09

Organisé par L'Amicale Laïque depuis 26 ans

Cette année, en plus du vide grenier de 9h à 18h,
Le recyclage et la co-réparation sont à l'honneur
Venez participer de 9h à 13h avec vos objets à réparer.

Différents ateliers accessibles librement :

- Atelier de co-réparation autour du petit électroménager, et petit matériel électrique, informatique et la couture...
- Atelier de co-réparation et entretien de vélo
- Atelier terre, fabrication d'un four à pizza
- Atelier bois, fabrication de nichoir à oiseaux.

Toute la journée sera rythmée par de nombreuses animations autour et avec le vélo manège et les vélos déjantés...

Si vous voulez y participer pour transmettre votre savoir, être bénévoles ou pour nous aider tous simplement. **Tél. : 06 56 67 13 34**



Restauration • Concerts • Animation
Petit-déjeuner au « Lycée de Briacé » au LANDREAU



COMITÉ DES FÊTES

Après le succès de la fête de la musique avec Cara'Bella et la municipalité, le 14 juillet a eu lieu la 22^e Sardinade en partenariat avec la municipalité.

55 bénévoles étaient présents pour assurer la réussite de cette belle soirée festive clôturée par un superbe feu d'artifice.

Par ailleurs, nous avons été sollicités pour gérer les petits-déjeuners sur le site de Briacé pour le VIGNOBLE A VELO le 3 septembre 2023.

Plusieurs milliers de participants attendus.

Nous serons présents également aux « virades de l'espoir » au Loroux-Bottreau le 24 septembre (Lutte contre la Mucoviscidose). Nous vous attendons nombreux sur le site de la Tannerie.

Et le dimanche 19 novembre aura lieu le traditionnel « loto de l'espoir ».

Cette année, le comité des fêtes fait l'impasse sur le marché de NOEL et laisse à d'autres associations la possibilité de reprendre le flambeau.

**COMITE
DES FÊTES**
44 Le Landreau

Cordialement, G Bretaudeau
Comité des fêtes

LES JOURNÉES EUROPÉENNES

DU PATRIMOINE

EN VIGNOBLE NANTAIS

Les Journées Européennes du Patrimoine auront lieu les 15, 16 et 17 septembre 2023.

Plus de quatre-vingts animations réparties sur 46 sites seront proposées aux habitants du territoire et aux visiteurs. Ce programme, coordonné à l'échelle du vignoble par le Pays du Vignoble Nantais, est préparé par les associations locales, l'Office de Tourisme du Vignoble de Nantes, les communes, mais aussi des propriétaires privés.

Le service patrimoine du Pays du Vignoble Nantais offrira des lectures de paysages depuis le toit du Moulin du Pé au Loroux-Bottereau, point de vue idéal pour découvrir les spécificités du territoire le dimanche matin. Le Musée du Vignoble Nantais accueillera le samedi après-midi le Cercle Celtique Olivier de Clisson pour une initiation aux danses bretonnes suivie d'un bal au cœur des vignes, avec buvette et restauration sur place. Dans le musée, les costumes traditionnels du vignoble nantais de 1850 à 1910 seront exposés tout au long du week-end. Les traditionnelles vendanges en famille du dimanche matin raviront les petits comme les grands.

Découvrez le programme détaillé et la carte interactive des animations sur le site :

www.vignoble-nantais.eu



PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DU VIGNOBLE NANTAIS

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE VIGNOBLE NANTAIS

SAMEDI 16 & DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 2023

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

www.vignoble-nantais.eu

Logo: Pays du Vignoble Nantais, Loire Atlantique, Région Pays de la Loire

LA FEUILLE

Après une petite pause estivale, La Feuille fait sa rentrée et réouvre ses portes le samedi 2 septembre de 15h à 18h. Si vous n'avez pas encore eu l'occasion de découvrir les univers des douze créateurs, c'est le moment. Autres séances de rattrapage le dimanche 3 de 15h à 18h également puis le week-end du 9 et 10 septembre, mêmes horaires. Les deux dernières semaines du mois seront consacrées à l'accueil du public scolaire.

ET APRÈS ?

Un projet inédit est en cours de préparation associant des artistes et le foyer Ados du Landreau : Préparez-vous à avoir peur !... La feuille se transforme en train fantôme pour Halloween !

Inauguration de la dernière exposition immersive le 19 juin.

Pierre-Yves Martin, pour l'association les Baronneurs



LES PETITES SOUCHES-VIDE GRENIER

L'association « Les Petites Souches » organise un vide grenier, ouvert à tous, **le samedi 14 octobre 2023 de 9h à 17h30 à la salle des Nouëlles.**

Pour toutes réservations, vous pouvez nous contacter par mail : asmatpetitesouches@gmail.com ou au 06 52 96 12 03

L'emplacement de 2 mètres est à 13 € (tables fournies). Un espace buvette sera ouvert. **Venez nombreux !**





CONCOURS DE PALETS



7 OCTOBRE 2023



14H



**SALLE DES NOUVELLES AU
LANDREAU (44)**



**BAR ET
SANDWICHES
SUR PLACE**

**24 PLANCHES
46 ÉQUIPES**

**VENEZ AVEC VOS PALETS
OU 10€ DE CAUTION**

**ORGANISÉ PAR
L'ASSOCIATION
LANDRÉENNE DE PÊCHE**



INSCRIPTIONS

**PRÉ-INSCRIPTIONS 8€
SUR PLACE 13H : 10€**



CONTACT

**SER.NAD@HOTMAIL.FR
06.25.46.60.75**

ASSOCIATION DYNAMIQUE DE GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN (ADGE)

Septembre, c'est le mois de la rentrée, et pour nous, adhérentes assidues de la gymnastique, c'est la reprise des cours.

Nous sommes plus d'une vingtaine, chaque semaine, à nous retrouver, avec Valérie, notre dynamique animatrice, pour partager une heure de convivialité, détente et bonne humeur.

Les cours au Landreau reprendront le jeudi 14 septembre, à la salle des sociétés, de 10h45 à 11h45.



Pour la saison 2023-2024, lors du 1^{er} cours, les adhérents pourront signer un renouvellement de licence. Possibilité d'un autre cours sur une autre commune. N'hésitez pas à nous rejoindre. En cas de première inscription, une fiche sera à compléter. Plus besoin de certificat médical.

Vous pouvez venir au 1^{er} cours gratuitement et sans engagement, ou téléphoner à Marie Anne pour tout renseignement complémentaire au 02 40 06 42 08.

En pratiquant une activité physique régulière, vous profitez de nombreux bienfaits : meilleure santé, meilleure condition physique, amélioration de la posture et de l'équilibre, meilleure estime de soi, contrôle du poids, regain d'énergie, renforcement des muscles et des os, détente et réduction du stress, maintien de l'autonomie avec l'âge.

CAP SPORTS ET NATURE

Pour la rentrée 2023, inscrivez-vous dès maintenant à une activité physique hebdomadaire à CAP Sports et Nature - plan d'eau du Chêne à Saint-Julien de Concelles :

École de Voile : les mercredis de 14 h à 16 h 30, (dès 8 ans) ou les samedis de 14 h à 16 h 30 (adultes).

École VTT : les mercredis de 14 h à 16 h 30 (de 8 à 11 ans) ou les samedis de 14 h à 16 h 30 (de 12 à 17 ans).

École Sports de Nature : les mercredis de 14 h à 16 h 30 (dès 8 ans).

Activité Physique de pleine Nature : Paddle, VTT, tir à l'arc..., les samedis de 10 h à 12 h (adultes).

VTT : randonnées les samedis de 10 h à 12 h (adultes).

Voile Radio Commandée : Entraînements les mercredis et samedis de 14 h à 17 h (adultes).

Multisport en salle : au Landreau les lundis de 20 h à 22 h 30 pour adultes (adultes).

Multisport Seniors en salle : à Saint Julien de Concelles ou au Loroux-Botttereau, les jeudis ou vendredis de 10h10 à 11h45 (adultes + 60 ans).

LES BIENFAITS DU YOGA SUR LE CORPS ET LE MENTAL

Dans une vie où tout s'agite en nous et autour de nous « lâcher prise » est devenu primordial pour se sentir plus fort psychologiquement et physiquement. Avec le Hatha Yoga (yoga traditionnel) des techniques d'assouplissement et de respiration permettent de :

Réduire des douleurs articulaires et musculaires

Améliorer la concentration et la qualité du sommeil

D'accéder à un grand calme intérieur

Les séances sont conçues suivant une progression croissante menant à une posture choisie. La variété des exercices sont autant d'occasions d'éprouver de nouvelles sensations, selon les possibilités de chacun, dans un esprit de bienveillance, qui échappe à toute intention de performance.

Un moment à soi !

La rentrée 2023-2024 avec Sûrya Yoga se fera le 18 et 19 septembre : 2 cours le lundi de 17h à 18h et de 18h10 à 20h10 ; 1 cours le mardi à 19h à 20h (premier cours découverte gratuit) à la salle des SOCIETES, 9 rue Bouteiller de l'Isle 44430 Le Landreau. Renseignements au 0684.351103 et surya.yogaclub@gmail.com

*Francesca Torre
(présidente de l'association Surya Yoga Club)*



Marche Nordique : les lundis de 15 h 30 à 17 h et/ou mercredis de 14 h à 15 h 30 et/ou mercredis de 15 h 30 à 17 h (adultes).

Accueil du public en situation de handicap possible en inclusion sur ces créneaux ou sur un créneau spécifique en fonction de la demande.





SECTION LOIRE-DIVATTE

(Sauts, Lancers, Sprints, Marche athlétique, Demi-fond, Course hors stade, Trail & Marche nordique)

ATHLÉTISME

La saison estivale vient de se terminer, début août pour certains athlètes, en participant au championnat européen à Jérusalem.

Les championnats de France, en individuel, furent réussis pour nos athlètes, dont 2 jeunes qui figurent sur la liste des pré-retenus pour « horizon 2028 ».

Au championnat de France Cadets de Châteauroux, en juillet, 5 athlètes de la section sur 20 du club, y étaient présents.

Nos installations de lancer, sur le stade de St Julien, portent « leurs fruits » pour nos lanceurs ; 2 médailles d'or et 1 médaille d'argent, au lancer et disque puis une 4^e place au javelot.

Belle saison d'athlétisme avec la montée de nos 2 équipes en National 1 et National 2.

COURIR VITE... COURIR LONGTEMPS... LANCER... SAUTER... MARCHER...

La nouvelle saison 2023-2024 se prépare et nous organisons plusieurs séances d'inscriptions (à partir de l'école d'athlétisme - année 2016).

Elles se dérouleront, à ST JULIEN au Stade d'Athlétisme de 18h30 à 20h15 :

- Lundi 4 septembre 2023, mardi 5 septembre 2023 et mercredi 6 septembre 2023
- Mercredi 13 septembre 2023 et jeudi 14 septembre 2023

Nous serons également présents : au Forum du Loroux-Bottereau, le 2 septembre 2023 (matin seulement)

La reprise des séances collective :

- Pour le HORS STADE, le mardi 5 septembre 2023 au Stade à St Julien de Concelles.
- Pour la Marche Nordique, le samedi 2 septembre 2023 au Stade à St Julien de Concelles.
- Pour les autres catégories, les informations seront mises en ligne sur notre site RCNantais.fr

BELLE RENTRÉE ET BONNE SAISON SPORTIVE À TOUS

Pour plus de renseignements : Yveline AGASSE Présidente de la section RCN LD (coordonnées voir site RCNantais.fr - section RCN Loire Divatte) venez nous rencontrer au stade à St Julien



ZOOM

Ce mois-ci, le zoom vous présente Marie-Laure qui nous a raconté, sa passion pour la **mosaïque**, et du **Yogi-danse**.

Marie-Laure est Landréenne depuis 2015, elle a vécu 30 ans à Loudéac. C'est une ancienne enseignante, elle a exercé 20 ans en tant que professeur de sport et 6 ans en tant qu'institutrice. Elle a un diplôme d'animatrice et un diplôme de soma-relaxologue, et bien sûr en tant que professeur de sport.

Marie-Laure a pratiqué en loisirs il y a 10-12 ans dans le domaine artistique aussi bien en peinture qu'en sculpture, et elle aime allier les jeux de couleurs d'où aujourd'hui son intérêt pour la mosaïque.

Elle exécute la mosaïque depuis 4 à 5 ans mais c'est sa 1^{re} cette année où elle propose des cours de pratique et des ateliers pour adulte, elle présentera aussi ses activités sur les marchés des créateurs en novembre et décembre.

Elle propose également des stages le week-end, 5 dans l'année et par thème :

- La découverte de la mosaïque
- Mosaïque contemporaine
- Mosaïque de verre
- Mosaïque en ciment ciré
- Mosaïque en volume

Elle exerce à son domicile où elle a un atelier de 20 m².

Concernant le yogi-danse, elle le pratique à domicile dans une salle de 40 m² avec tout le matériel à disposition.

Elle propose 3 cours par semaine soit le matin ou le soir :

- Reconnexion à soi
- Méditation sonore avec des instruments
- Libération du corps/relaxation/bien-être
- Auto-massage

Elle proposera également en septembre 5 journées pour les femmes pour leur bien-être.

COURS ET STAGES DE MOSAÏQUE AU LANDREAU :

À partir de septembre prochain

Oser créer en jouant avec les couleurs et les formes !
Plus d'infos sur le site : www.fleurdemosaique.fr ou au **07 71 13 77 85**

YOGI'DANSE AU LANDREAU - COURS DE RECONNEXION À SOI :

À partir de septembre prochain

Par la méditation, les mobilisations corporelles, les auto-soins, la voix et la danse intuitive

Plus d'infos au **07 71 13 77 85** ou par mail : mlperon32@gmail.com

COURS ET STAGES DE MOSAÏQUE AU LANDREAU

À partir de septembre prochain

Oser créer en jouant avec les couleurs et les formes !
Plus d'infos sur le site : www.fleurdemosaique.fr ou au 07 71 13 77 85



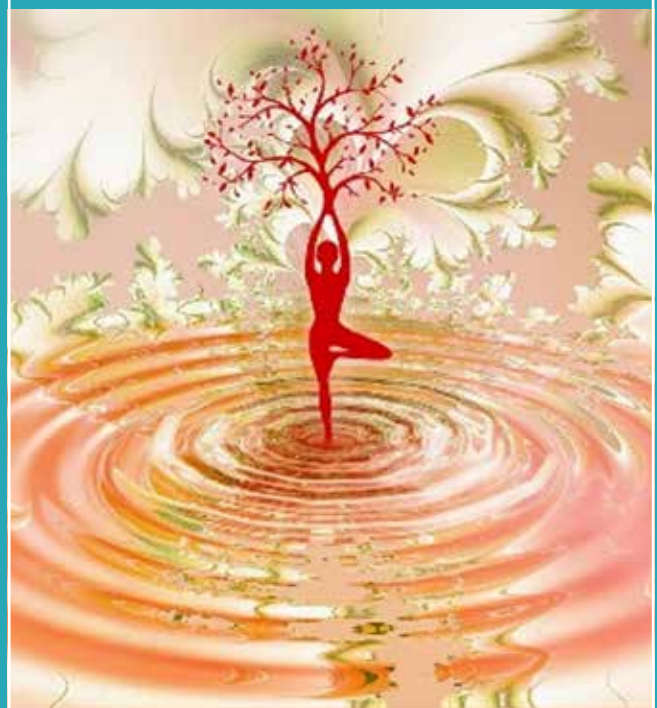
YOGI'DANSE AU LANDREAU

COURS DE RECONNEXION À SOI

Par la méditation, les mobilisations corporelles, les auto-soins, la voix et la danse intuitive

À partir de septembre prochain

Plus d'infos au 07 71 13 77 85 ou par mail : mlperon32@gmail.com





C'EST DÉCIDÉ, À LA RENTRÉE J'TROUVE UN TAF !

SEPTEMBRE 2023

JE SIGNE UN
CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE
GENESTON

5 OCTOBRE 2023

JE PARTICIPE À ENIG'EMPLOI
"ESCAPE GAME MÉTIERS"
LE BIGNON

9-16 OCTOBRE 2023
SEMAINE TREMPLIN

JE TROUVE UN EMPLOI EN
UNE SEMAINE
GORGES



Mission Locale
Vignoble Nantais
PAYS DE LA LOIRE
Jeunes 16-25 ans

Scanne ce QR Code
et Inscris toi !
Contacte ta Mission Locale 02.40.36.09.13



NAMANA FRANCE-MADAGASCAR



Namana France-Madagascar est une jeune association qui a vu le jour en octobre 2022. Notre objectif est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie du peuple Malgache. Depuis quelques années, nous nous y rendons régulièrement, ce qui nous a permis en parcourant le pays, accompagné de locaux, de prendre contact avec différentes personnes, de constater et ainsi de prendre conscience des besoins sur place afin d'y répondre au mieux.

Nous avons mis en lien le Conseil Municipal Enfants du Landreau, avec l'école de Soa Natao qui se situe en brousse près de Fianarantsoa, pour projet de correspondance.

Patricia, notre présidente, a profité de son voyage à Madagascar au mois de mai pour distribuer aux élèves de cette école des livres et des jouets donnés par les jeunes du Landreau.

Afin de mener à bien ses projets, l'association Namana France-Madagascar organise le samedi 23 septembre 2023 à la salle des Nouëllles au Landreau, une soirée autour d'un repas dansant avec le groupe Sam Soul.

À cette occasion, il y aura une vente de produits artisanaux malgaches.

Réservation : Contact par mail namanafrance-madagascar@gmail.com ou au 06 62 99 70 34.



CCSL

LES EXPOSITIONS ET ANIMATIONS DE LA MAISON BLEUE, MARAIS DE GOULAINÉ

Du 17 septembre au 27 octobre :

Dernière exposition de la saison à la Maison bleue.

« Dans l'œil des photographes » par le Club Photo de l'Amicale Laïque de Haute-Goulaine.

Le marais, dans le viseur du photographe...

La faune, la flore et les paysages du marais de Goulaine sont les sujets présentés dans le cadre de celle-ci.

Une belle exposition collective de photographes sur cet espace de nature local exceptionnel.

Expo visible au pont de l'Ouen à Haute-Goulaine entrée libre, du lundi au vendredi 14h-17h, le dimanche 15h 30-18h 30.

Dimanche 17 septembre : Journées du patrimoine, 10h30 : Visite pédestre et lecture de paysage depuis

la Butte de la Roche (vue sur les marais), commentée par un animateur nature, départ de la Maison Bleue, durée 1h 30. Gratuit sans réservation.

Renseignement : 06 43 87 28 19

animation.lmb@hautegoulaine.fr

hautegoulaine.fr/la-maison-bleue

facebook.com/maisonbleue.maraisdegoulaine/





DES ANIMATIONS PRATIQUES ET LUDIQUES POUR VOS PROJETS

SEPTEMBRE

MARDI 12 DE 18H À 20H
Salle de la tricotaïne / Le Landreau
LES SOLUTIONS SOLAIRES POUR MON HABITATION. Inscription

Pour répondre à toutes vos questions, nous vous proposons en partenariat avec l'association ALISEE de passer en revue toutes les idées reçues sur l'énergie solaire. L'occasion aussi de découvrir les solutions d'accompagnement personnalisées sur le territoire.

SAMEDI 23 DE 10H À 12H
Saint-Julien-de-Concelles
MATÉRIAUX BIOSOURCÉS ET RÉNOVATION PERFORMANTE ! Inscription

Votre maison a besoin de se refaire une bonne isolation ? Un conseiller France Rénov' vous présentera toutes les étapes importantes pour votre projet. Une visite gratuite vous permettra également de découvrir le pouvoir du chanvre, matériau écologique et naturel pour une rénovation performante. Avec les associations ALISEE et ECHOBAT

OCTOBRE

MARDI 3 OCTOBRE DE 18H À 20H
Médiathèque / Vallet
COMMENT RÉDUIRE SA FACTURE ÉNERGETIQUE ? Inscription

Un conseiller France Rénov' vous présentera les meilleurs éco-gestes et vous aidera à décrypter vos dernières factures énergétiques ! Pensez à apporter vos factures, des échanges individuels vous seront proposés.

MARDI 17 DE 18H À 20H
Salle Polyvalente / Le Paillet
QUELLE SOLUTION DE CHAUFFAGE EFFICACE POUR MON LOGEMENT ? Inscription

Pour tout savoir sur les solutions de chauffage pour consommer moins et gagner en confort, venez échanger avec un conseiller France Rénov'. L'occasion de découvrir les avantages et inconvénients de chaque solution et d'obtenir des conseils personnalisés.

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS ICI

urbanisme.cc-sevreloire.fr
pcaef.cc-sevreloire.fr



PETITES ANNONCES

SERVICE PAYSAGISTE

Ouvrier paysagiste en retraite souhaite faire des travaux de :

Jardinage, Tonte de pelouse, Taille de haies, rosiers et de massifs

Contact au : 02 40 84 01 33

RECHERCHE FEMME DE MÉNAGE

Couple retraité, à proximité du bourg du Landreau, recherche :

Femme de ménage, environ 2h/semaine, faire offre, disponibilité.

Contact au 02 40 06 48 52 ou 06 86 83 33 25

ATELIER DES ARTS DÉCORATIFS DU LANDREAU

C'EST LA RENTRÉE !

C'est le temps de reprendre nos tissus, nos toiles, nos fils, nos tubes de peinture, nos aiguilles, nos pinceaux et de songer à reprendre nos activités favorites ; peinture, broderie, crochet, tricot, patchwork, et tout ce qui tourne autour du fil et des tubes de peinture.

Le chemin, c'est celui de la Tricotaine, au Landreau, rue Fany Pécot.

Et si c'est une première pour vous, les adhérentes du club seront heureuses de vous accueillir et de vous faire partager leur expérience ; les séances « peinture » sont animées par un professeur, Marc BESNARD, qui adapte son encadrement à chaque personne, en l'initiant à l'aquarelle, l'acrylique, l'huile, le dessin, etc.

Pour les séances « autour du fil », c'est chaque jeudi après-midi, de 14 à 17 h, la reprise étant fixée au jeudi 7 septembre 2023.

Pour les séances « peinture », c'est un jeudi soir sur 2, de 18h30 à 22h, la reprise étant fixée au jeudi 5 octobre 2023.

Et toujours dans la bonne humeur, l'entraide et la bonhomie.

Si vous souhaitez rejoindre le groupe « autour du fil » ou le groupe « peinture », ou les deux, contactez-nous :

Marie-Annick CUSSONNEAU : 06 86 78 81 73 ou

Sylviane MORISSET : 06 77 25 78 34 ou

Sur le site internet : artsdecolandreau@gmail.com

Ou passez nous voir à votre convenance.



THÉÂTRE

QUAND VIENT LA FIN DE L'ÉTÉ...

Quand vient la fin de l'été... chantait Laurent Voulzy ! Et bien quand vient la fin de l'été, la Compagnie Landréenne retrouve le chemin des planches. Si l'été est synonyme de farniente, il rime également avec travail pour les comédiens qui, dans leur sac de plage, ont glissé leur cahier de vacances, à savoir la pièce retenue par le comité de lecture en juin dernier. Et oui, car si le théâtre est avant tout un plaisir, il nécessite quand même un travail de mémorisation non négligeable. Pas de secret, il faut le répéter, répéter et encore répéter, ce qui explique notre rythme de répétition tous les lundis et mercredis soirs après les vacances de la Toussaint. Costumes, décors, accessoires..., rien n'est laissé au hasard.

Mais d'ailleurs, qu'en est-il de cette pièce ? C'est au cœur d'une enquête policière que le public sera convié cette année grâce à Rémi De Vos qui, dans *Le ravissement d'Adèle* met en scène plusieurs habitants d'un petit village dans lequel Adèle a disparu. Entre les il paraît que ou on m'a dit que, chacun y va de ses soupçons, révélant ainsi la complexité des relations humaines. Même si cette mystérieuse disparition est source d'inquiétude, le burlesque et l'effet comique l'emportent le plus souvent dans cette pièce rythmée, tendrement acerbe et drôle.

